

RÉFORME APE : QUOI DE NEUF ?

Des heures de négociation pour rien ? À ce stade, difficile à dire. Ce qui est certain, c'est que Pierre-Yves Jeholet (MR), nouveau ministre de l'Emploi en Wallonie, ne voit pas les APE de la même manière que sa prédécesseure, Eliane Tillieux (PS). Il entend bien mener une réforme, pour janvier 2019, et partage la volonté de simplification administrative et de forfaitisation du précédent projet de réforme, mais les similitudes s'arrêtent là. P-Y. Jeholet compte faire une évaluation des APE avant la réforme (retour à la case départ ?), renforcer le rôle des tutelles et effectuer des rééquilibres en récupérant des points ici et là mais sans préciser comment. En attendant sa réforme il reconduira toutes les demandes, au moins jusque fin 2018. Les budgets devraient être maintenus au sein des politiques d'emploi (pas d'enveloppes attribuées directement aux secteurs) et concernant le nouveau système des APE rotatifs, rien n'est encore très clair. Pour plus de précisions il va falloir attendre que son cabinet soit en ordre de marche et que les concertations reprennent. ● M.M.

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE A 70 ANS !

L'APNU, l'ASBL qui promeut l'action des Nations Unies en Belgique francophone, a lancé sa campagne « La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout un programme ». Objectif : sensibiliser les jeunes aux valeurs promues par cette déclaration, qui fêtera ses 70 ans en 2018. Au programme : projections, débats, conférences... mais aussi un appel à projets, qui ressemble plutôt à un concours, à destination des écoles et des associations de jeunesse (maisons de jeunes, OJ...). Il s'agit, avec des jeunes de 10 à 30 ans, d'aboutir à une réalisation collective (sculpture, projet de pétition, vidéo...) autour d'un article de la Déclaration afin de mieux le faire comprendre et d'améliorer sa mise en œuvre. Les OJ ont jusqu'au 30 novembre pour soumettre une proposition. La réalisation devra être terminée pour septembre 2018. Suivra alors une remise des prix aux lauréats (visites, entrées de musées, stages...). Toutes les informations disponibles sur www.70ansDUDH.be. ● M.M.



JOURNÉE DES OJ

La CCOJ (Commission Consultative des Organisations de Jeunesse) renoue avec la tradition (et obligation décrétable...) en organisant le 16 novembre une « Journée des OJ », à la Marlagne. Objectif : échanges de pratiques entre OJ sur différents thèmes (évaluation, UE, financement, volontariat...) avec pour certains l'intervention d'experts externes au secteur. Programme complet à venir, à checker sur www.coj.be. ● M.M.



FORMATIONS COJ

Le nouveau catalogue des formations de la COJ 2017-2018 est en ligne, actuellement à destination de ses membres. Un riche panel de formations qui va de l'évaluation des plans quadriennaux à l'Éducation permanente, en passant par l'approche de la citoyenneté, la gestion dynamique des projets, la sociocratie ou encore la communication sur le web et les réseaux sociaux, ainsi que des formations juridiques (droit des ASBL, droit des assurances, droit à l'image, la responsabilité des animateurs, le règlement de travail, etc.) et l' incontournable *Branchons-nous sur le secteur* ! Infos et inscriptions sur le site www.coj.be (espace membres). ●